

PRIX DEPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE DU GARD 2023



30 Gard

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Le **M**ot du Président

Après une crise sanitaire ne nous ayant pas permis de décerner un prix pour l'année 2022, nous voici de retour pour cette édition 2023 du prix Départemental d'Architecture du Gard.

Si la COVID 19 a arrêté une partie du pays, certains ont continué à travailler même s'ils ne faisaient pas partie de la « première ligne ». Ainsi en est-il du monde du bâtiment.

Les projets présentés dans ce livret témoignent de la poursuite de la création architecturale dans le département du Gard et rendent hommage à leurs concepteurs et maîtres d'ouvrage, tout autant qu'à la multitude des intervenants y ayant participé.

Le prix 2023 est riche de six lauréats dont un prix spécial du jury.

Le C.A.U.E. du Gard a souhaité mettre en avant chacun de ces projets qui témoignent à leur manière de la diversité et de la qualité architecturale dans notre département.

Vincent BOUGET

Président du CAUE 30
Conseiller départemental
canton Nîmes 3

Le prix Départemental d'architecture du Gard désigne un lauréat dans quatre catégories différentes:

- habitat collectif,
- habitat individuel,
- équipements publics et tertiaires patrimoine.

Cette année, le jury a exceptionnellement souhaité mettre à l'honneur deux projets dans la catégorie équipements publics et tertiaires et attribuer un prix spécial du jury.



**CATEGORIE HABITAT
COLLECTIF**





Villa Seven

Quailemonde architectes

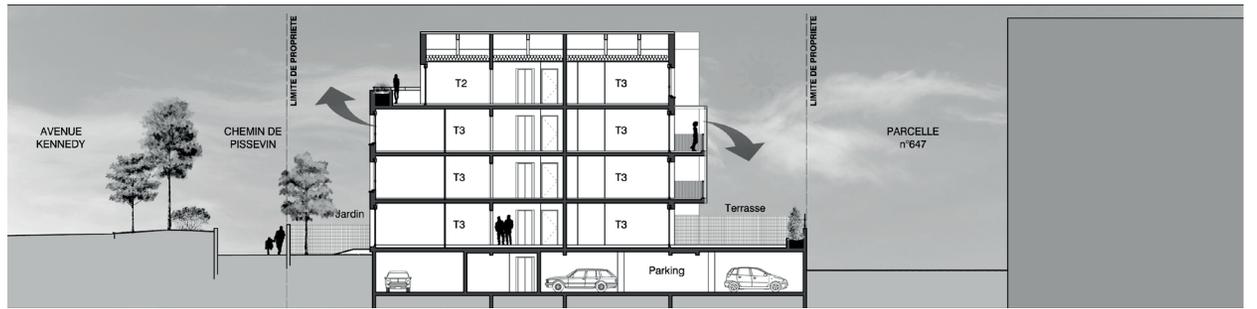
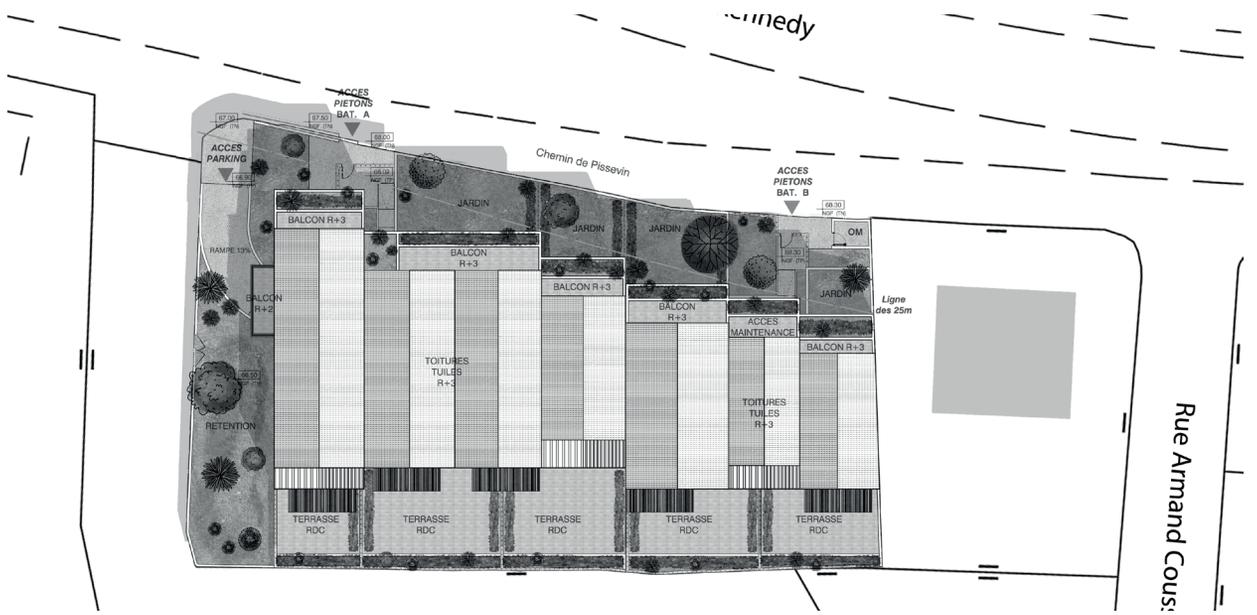
32 logements collectifs
Surface de plancher : 2 237m²
Localisation : Nîmes 30000
Maître d'ouvrage : Un toit pour tous

Crédits photos : R. Horticz/ Y. Libourel

Le terrain est situé en contre-bas de l'Avenue Kennedy, à Nîmes. Une voie qui accueille un transit important et devient un espace sonore bruyant, laissant peu de place aux piétons. Le site s'oriente plein Nord mais profite d'une desserte, en contre-allée, où l'ambiance est bucolique. Les Clapas et les pins d'Alep renforcent cet esprit champêtre et laissent oublier un périmètre bruyant.

Villa Seven se compose de 32 logements : ici, la compacité est nécessaire pour respecter les attentes du programme mais l'architecture évite un effet trop massif. Les volumes s'imposent naturellement et la densité du programme souligne des formes aussi légères que déstructurées, adoucissant cet effet de masse.

L'agence Quailemonde développe un concept basé sur la réalisation d'un ensemble collectif à l'image de maisons de ville. Pour travailler à cette échelle, deux éléments architecturaux sont mis en valeur. Une approche sur les lignes brisées est réalisée au niveau de la façade et de la toiture. La façade Nord se découpe en facettes successives et retrace ainsi la trame des maisons de ville. La toiture, quant à elle, dessine une ligne brisée dans le ciel et le rythme évolue suivant le découpage de la façade. Entre légèreté et discrétion, l'échelle R+3 s'inscrit dans son environnement. Un parti pris qui propose un immeuble collectif dense, pourtant effacé au profit de 7 maisons en terme de perception.





Liste des candidats de la catégorie habitat collectif

Michel MERINDOL architecte d.p.l.g.
Rénovation énergétique de la copropriété « Les Hauts d'Avignon »
Villeneuve-les-Avignon 30400
Maître d'ouvrage : Foncia



L'Entrelacs architectes (Yves PERRET) architecte mandataire
Atelier Inextenso (Hervé REDARES) architecte co-traitant
Habitat participatif « Gecklogis »
Sanilhac Sagriès 30700
Maître d'ouvrage : SAS coopérative Gécklogis





**CATEGORIE HABITAT
INDIVIDUEL**





Maison S.L.

Bakkes & Co. atelier d'architecture

Logement individuel
 Surface de plancher : 240m²
 Localisation : Bouquet 30580
 Maître d'ouvrage : privé

Crédits photos : Bakkes & Co atelier d'architecture

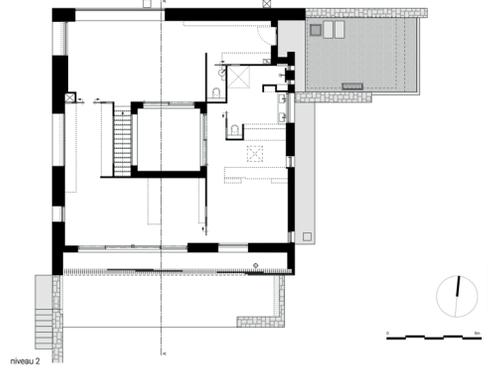
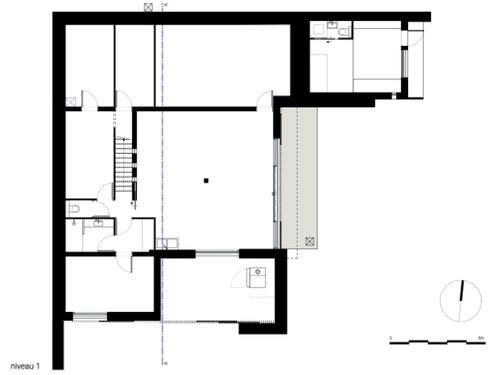
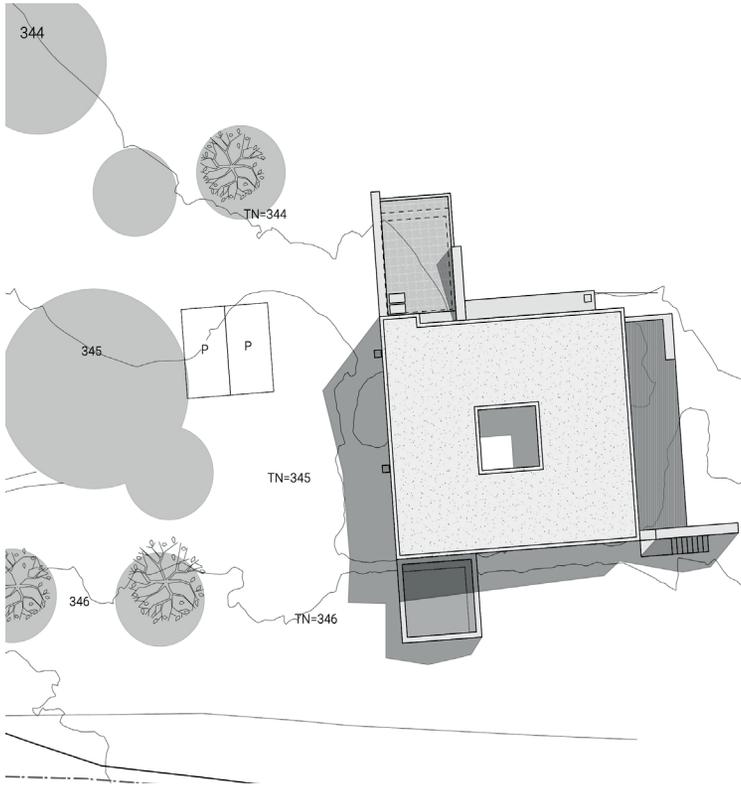
L'isolement, l'absence de réseau, la présence d'une bergerie en ruine et la rudesse de l'environnement étaient autant de défis à surmonter pour ce projet. L'autonomie énergétique ainsi que des choix écologiques (panneaux solaires, récupération de l'eau de pluie, principe de rafraîchissement type puits canadien, etc.) ont permis de répondre aux deux axes de la demande du maître d'ouvrage :

1. Concevoir une maison d'habitation respectueuse de l'environnement, lumineuse, confortable et sécurisante.

2. Loger un espace atelier céramique avec un espace cuisson four à haute température.

La déclivité du terrain permet de projeter une structure en partie enterrée pour garder les faces Nord et Ouest le plus bas possible. Deux murs borgnes permettent de bénéficier de la fraîcheur de la terre. C'est là que se logent les espaces techniques et l'atelier. Ce dernier bénéficie d'une grande luminosité grâce aux baies protégées par des volets coulissants. Un espace couvert extérieur est créé pour accueillir le four à céramique.

Les pierres de l'ancienne bergerie sont réutilisées pour limiter l'impact de la construction. La partie ouverte sur la garrigue, dissimulée au regard, livre des volumes en bois imbriqués à larges ouvertures vitrées. Elle accueille les espaces de vie du premier étage, protégés par un jeu de volets coulissants dissimulés derrière les façades.



coupe A





Liste des candidats de la catégorie habitat individuel

Bakkes & Co. atelier d'architecture

Maison C.S.

Saint Siffret 30700

Maître d'ouvrage : privé



Trames architectes

Maison R./M.J.

Villeneuve-les-Avignon 30400

Maître d'ouvrage : privé



Trames architectes

Maison G./C.J.

Laudun l'Ardoise 30290

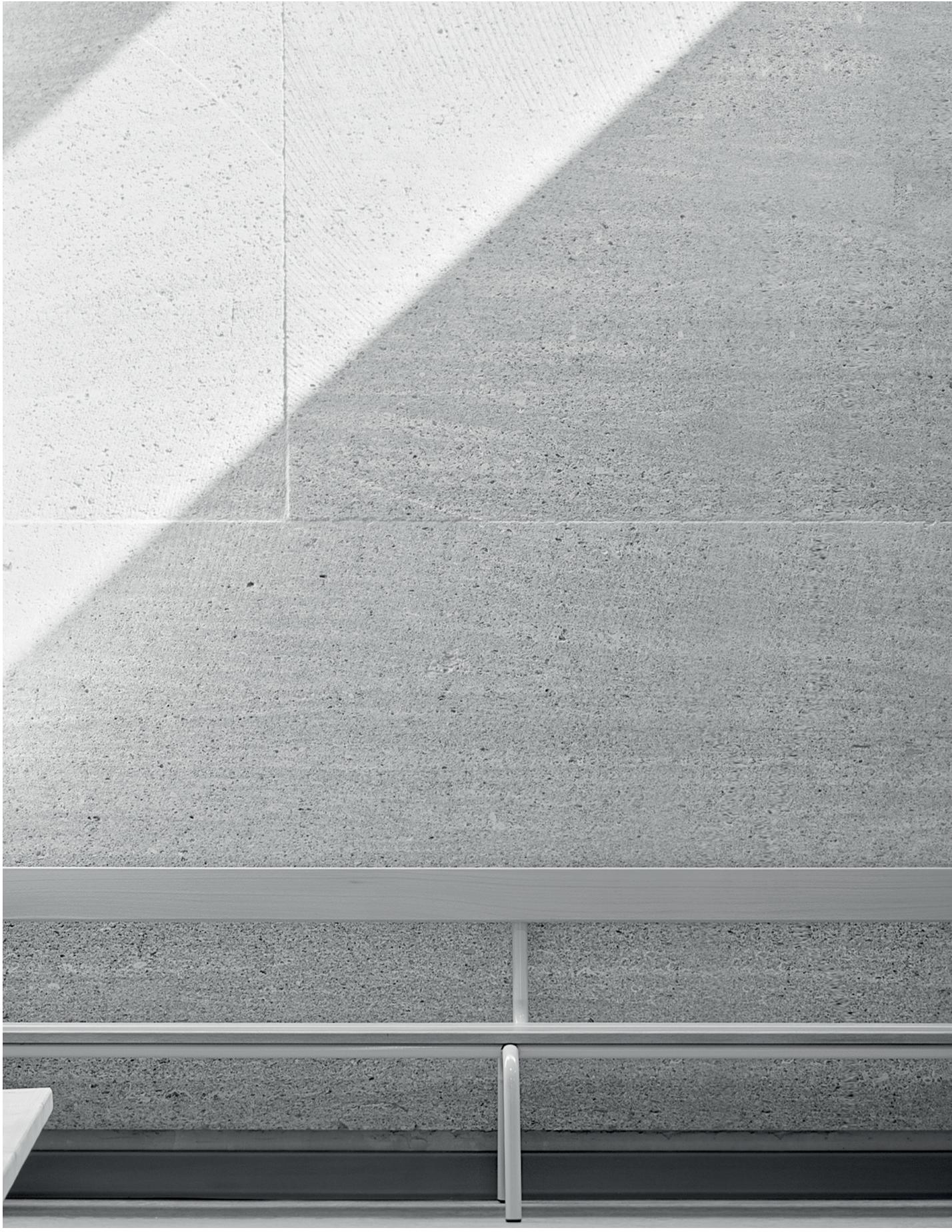
Maître d'ouvrage : privé





**CATEGORIE EQUIPEMENT
PUBLIC ET TERTIAIRE**







Groupe scolaire « La Romaine »

Teissier Portal architecture

Equipement scolaire
Surface de plancher : 1 346m²
Localisation : Vers-Pont-du-Gard 30210
Maître d'ouvrage :
mairie de Vers-Pont-du-Gard

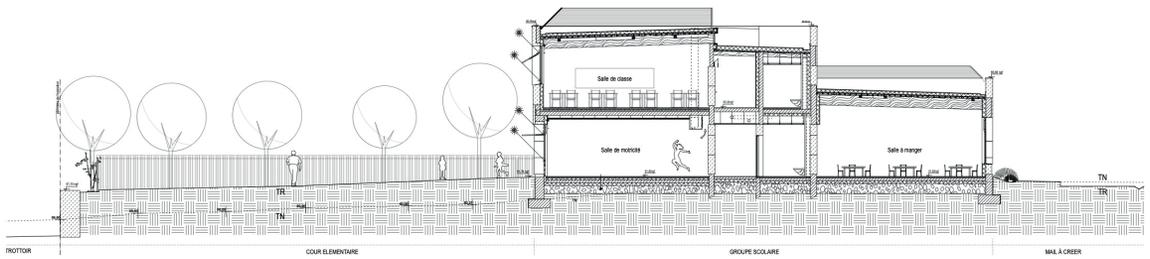
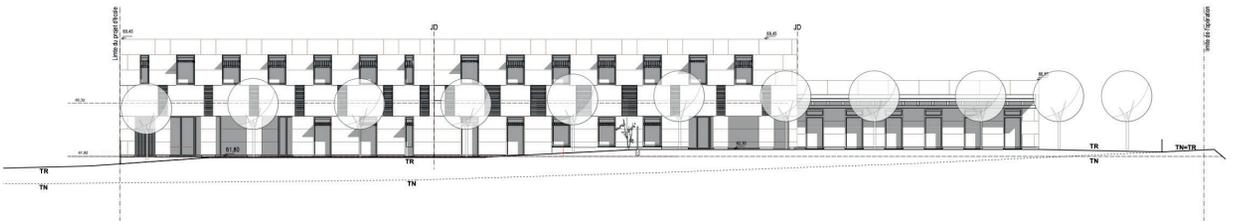
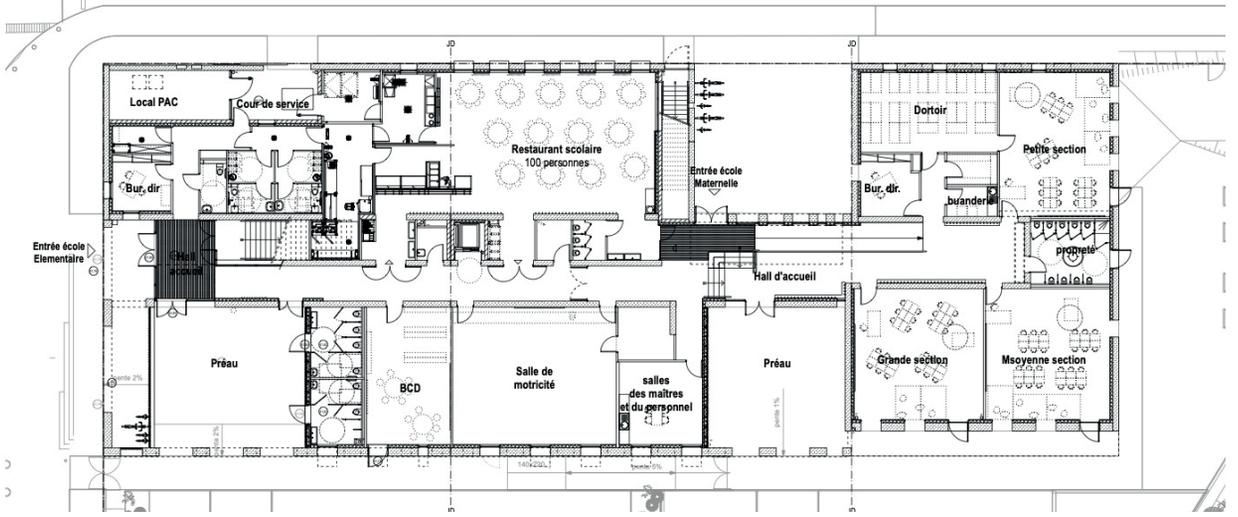
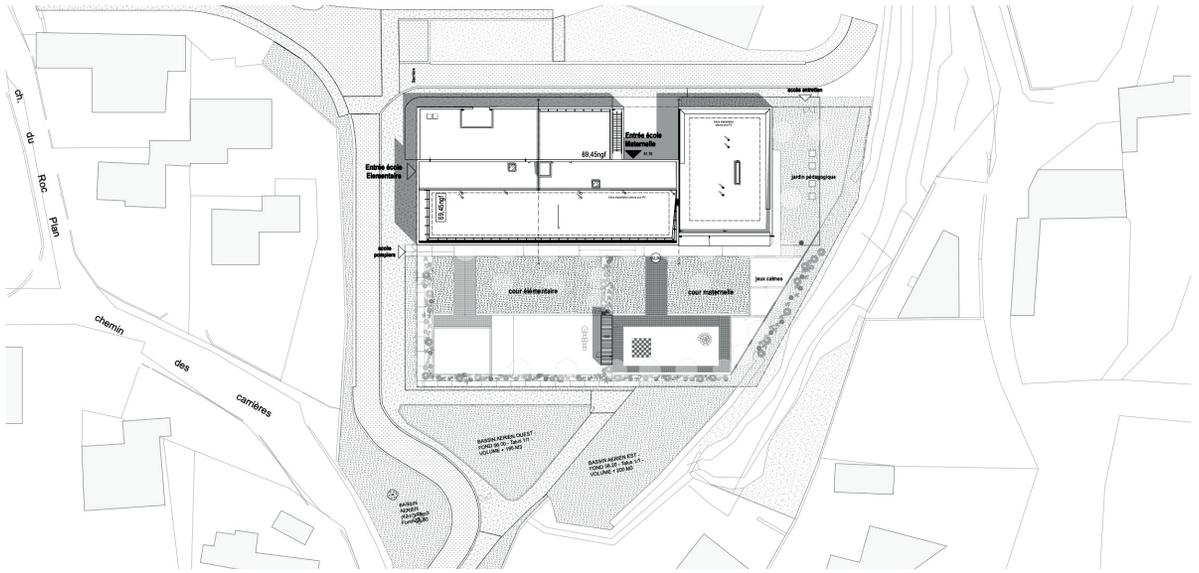
Crédits photos : Camille Sonally

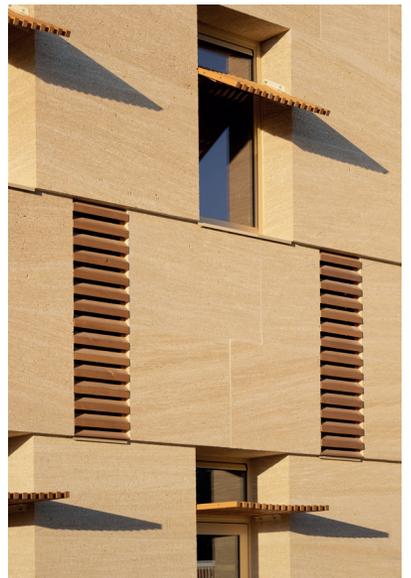
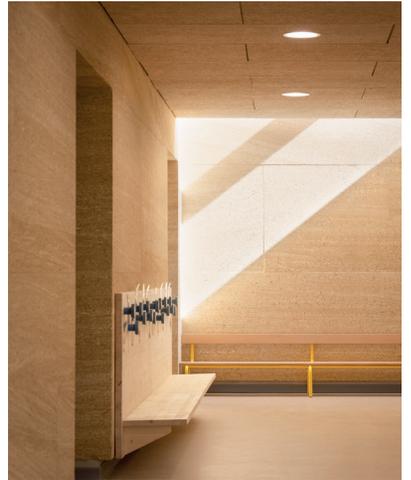
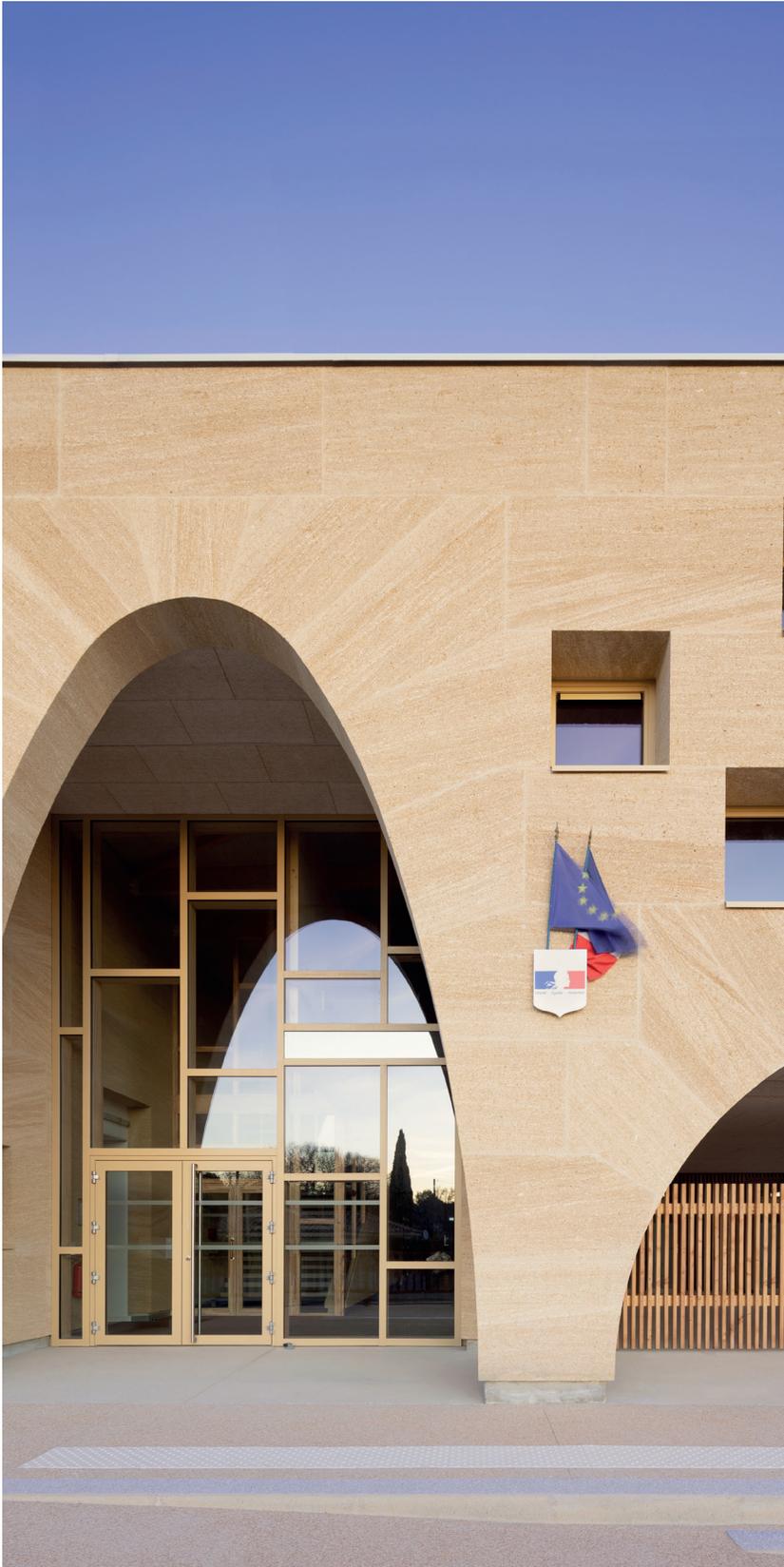
La Romaine est une carrière de pierre abandonnée depuis 2014, située sur la commune de Vers Pont du Gard. Construire en pierre devient une évidence. Le groupe scolaire se compose d'une école maternelle de 3 classes, d'une école élémentaire de 5 classes, d'une BCD, d'une restauration scolaire et des espaces extérieurs nécessaires au bon fonctionnement des écoles.

Les blocs de pierre abandonnés dans la carrière sont récupérés et réutilisés pour construire le mur de soutènement. Ils racontent l'histoire de la carrière.

Le nouveau bâtiment s'insère naturellement dans le tissu urbain et le paysage environnant évitant tout pastiche ou gesticulation architecturale. La façade sud s'ouvre largement vers la cour et le cœur du village. Un travail précis de calepinage est entrepris à travers la répétitivité des ouvertures. Grâce à ses deux parvis couverts en double hauteur, le bâtiment vient affirmer son caractère d'établissement public depuis la rue, les entrées sont facilement repérables. Afin de limiter l'emploi du béton, les grandes ouvertures sur le parvis de l'élémentaire sont réalisées en arc de pierre massive, en référence au Pont du Gard, marquant l'entrée et cadrant des vues sur le massif des Gorges du Gardon au Sud-Ouest.

Le projet a été l'occasion de réfléchir à un projet urbain à l'échelle du village : élément fédérateur, il induit la création de nouveaux espaces publics conviviaux. Les parvis deviennent un lieu de rencontres et de partages citoyens.









Maison de la rivière et du castor

IMAGO architecture

Equipement public
Surface de plancher : 222m²
Localisation : Collias 30210
**Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte
 des Gorges du Gardon**

Crédits photo : Brice Pelleschi

Le projet est le fruit d'une réflexion croisée entre conception architecturale, muséographie, et paysage.

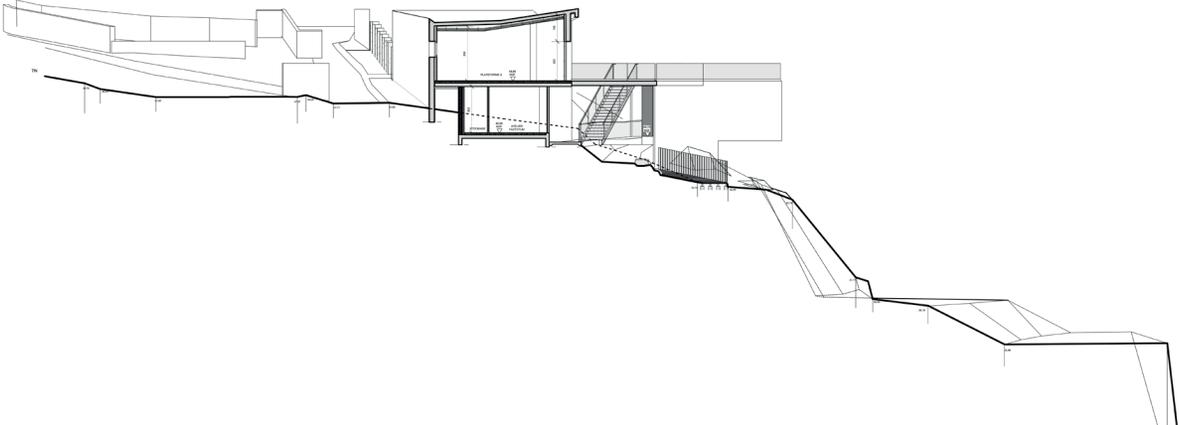
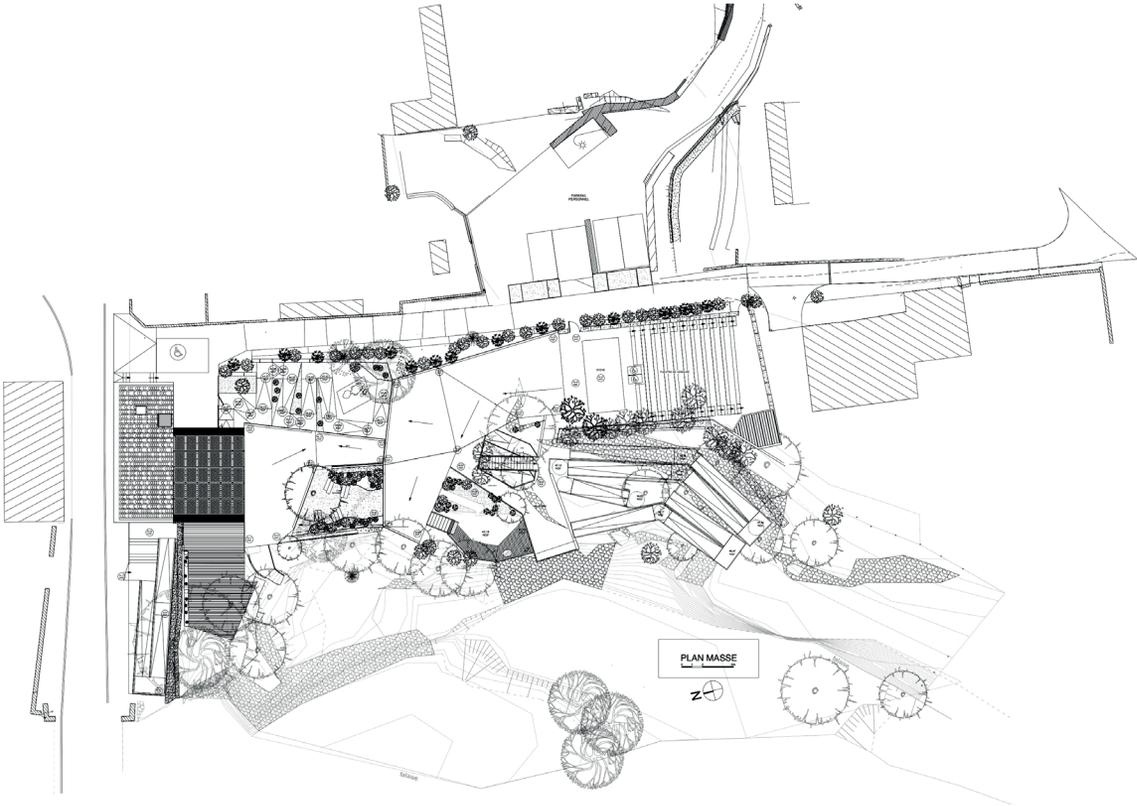
Ce "musée" partiellement à ciel ouvert est un lieu de découvertes et d'accueil pédagogique tout autant qu'un centre d'information et de protection du site des Gorges du Gardon, classé Opération Grand site, Natura 2000 et Réserve de biosphère à l'Unesco.

Situé à l'extrémité du pont sur la route de Nîmes, la Maison de la rivière et du castor définit une porte d'entrée du grand site. Le projet comprend le traitement urbain à la jonction du pont, la restructuration d'un des deux octrois existants et une extension contemporaine.

Il pose une ligne horizontale en prolongement symbolique du pont. Puis le bâtiment se détache progressivement du sol, s'étire et exprime un jeu de volumes évidés, de voiles suspendus et de lignes tendues ponctuant le paysage. L'architecture du bâti conjugue immersion paysagère et parcours muséographique. La restructuration / conversion de l'octroi existant en espace d'accueil revêt un caractère patrimonial par la mise en valeur de la pierre de Vers, faisant référence à l'ancrage physique et historique au pont.

Le long du parcours, les plateformes d'exposition sont des espaces ouverts, des parois partielles de béton gris sombre, de métal ou de châtaignier, qui s'expriment librement et se détachent entre elles des planchers et des plafonds. Les parois opaques tamisent

l'ambiance, la lumière n'entre qu'au travers d'un angle, d'une faille vers un jardin clos prolongeant l'exposition. L'espace se retourne et revient à l'intérieur du bâti. Les aménagements jouent avec les pentes naturelles, formant des parcours privilégiés au travers de séquences végétales. Chaque jardin présente une découverte différente et unique du site.







Liste des candidats de la catégorie équipement public et tertiaire

Caroline Gougis architecte

Extension réhabilitation de la maison communale en boulangerie

Venejan 30200

Maître d'ouvrage : commune de Venejan



HB More architectes

Ecole maternelle et cuisine de production

Quissac 30260

Maître d'ouvrage : SIRP du Coutach



Crédits photos : Gabrielle Voinot

Jean-François Daures architecte d.p.l.g.

Office de tourisme communal

Saint-Privat-de-Champclos 30430

Maître d'ouvrage : commune de Saint-Privat-de-Champclos





Crédits photos : Javier Callejas

KOMBO architectes
Halle de jardins familiaux
Uzès 30700
Maître d'ouvrage : commune d'Uzès

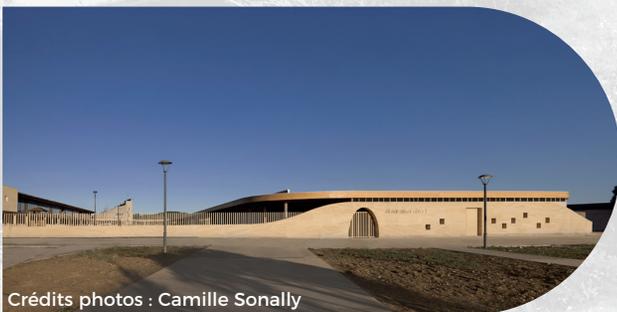


SCOP Ecostudio
Laqdar Qejou architecte d.p.l.g.
Restaurant scolaire et accueil périscolaire
Boissières 30114
Maître d'ouvrage : communauté de communes
Rhôny-Vistre-Vidourle



Crédits photos : Luc Boegli

TAUTEM architecture
Pôle associatif et culturel Elie Bataille
Bellegarde 30127
Maître d'ouvrage : communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

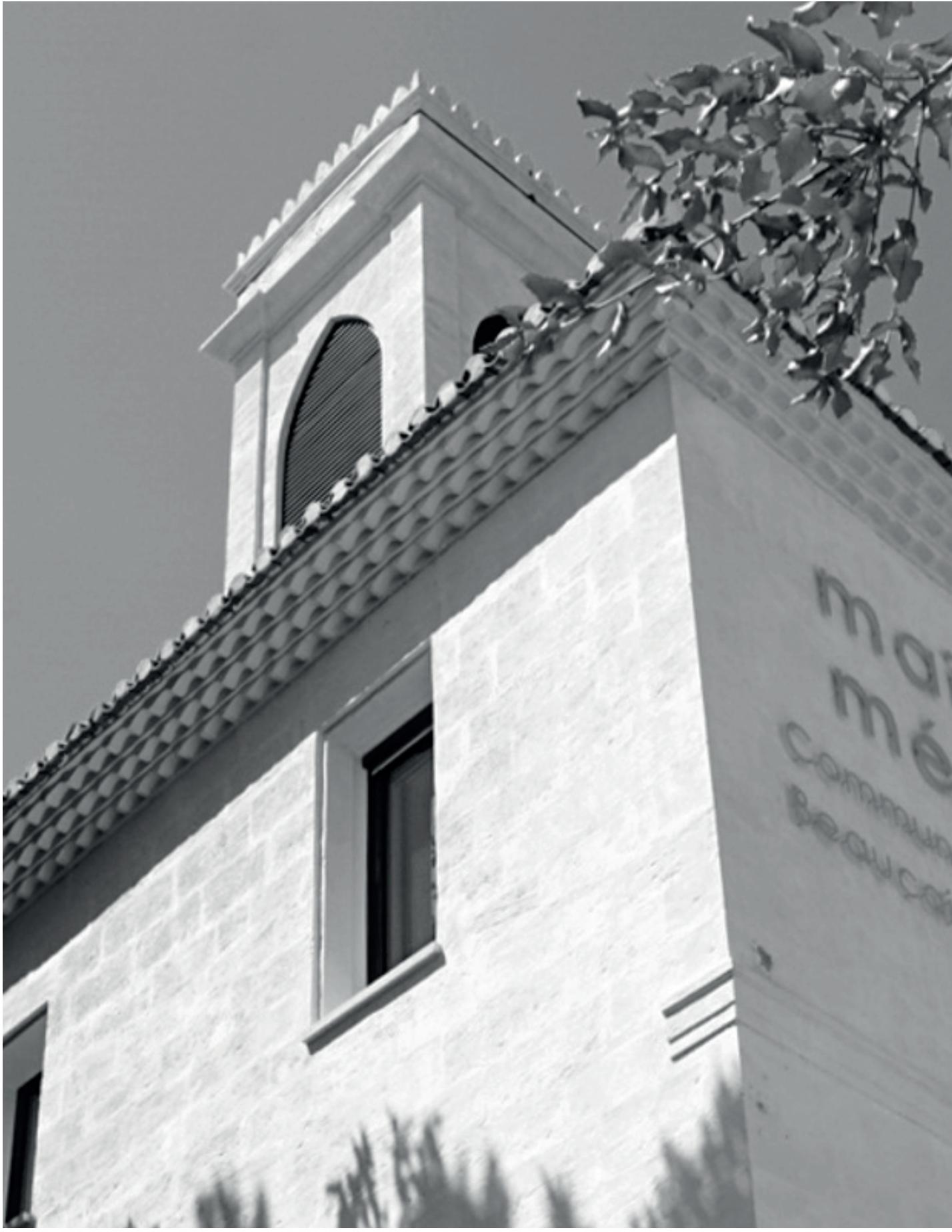


Crédits photos : Camille Sonally

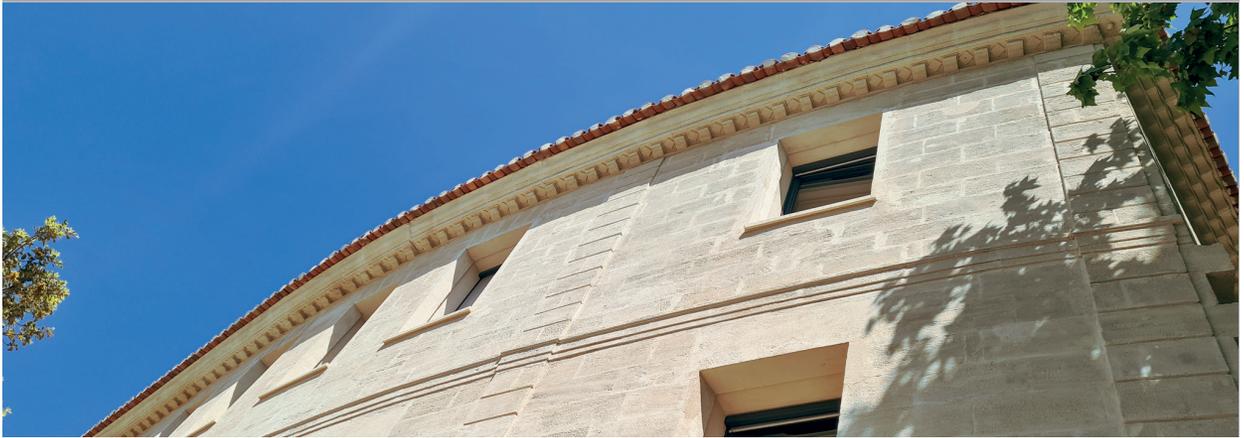
Teissier Portal architectes
Groupe scolaire
Rousson 30340
Maître d'ouvrage : commune de Rousson



CATEGORIE PATRIMOINE



ma
mé
Comm
Beauco



Création d'une maison médicale dans une ancienne gare de marchandises

Mustang architecture

Surface de plancher : 740,60m²
Localisation : Beaucaire 30300
Maître d'ouvrage : Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence

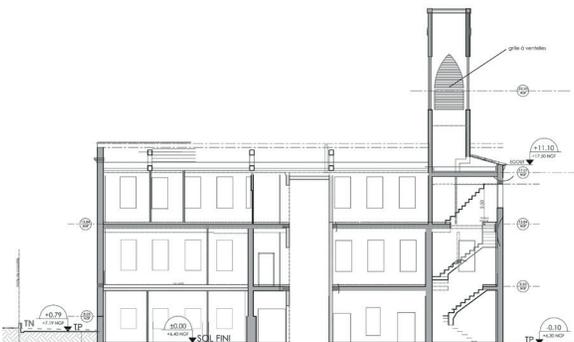
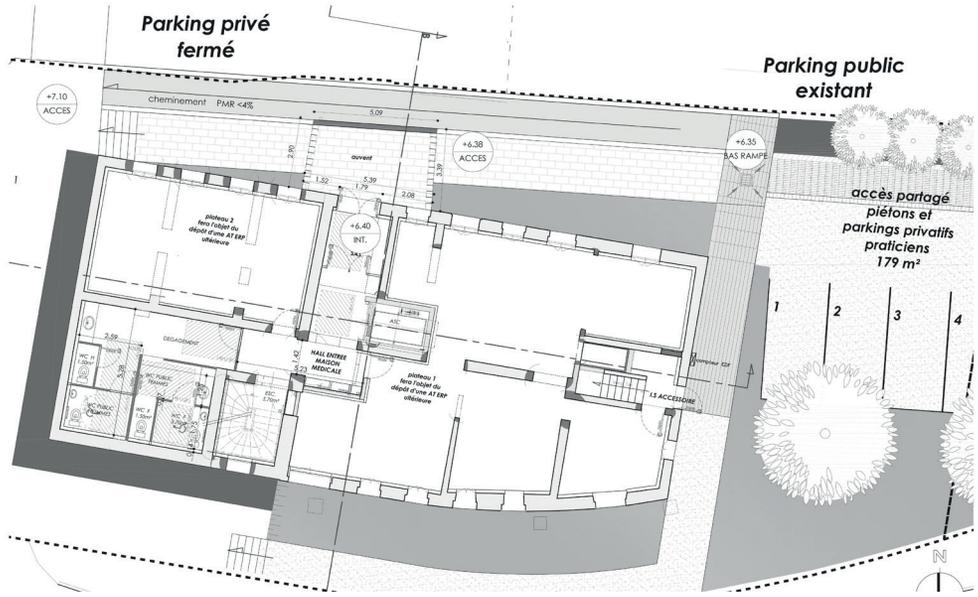
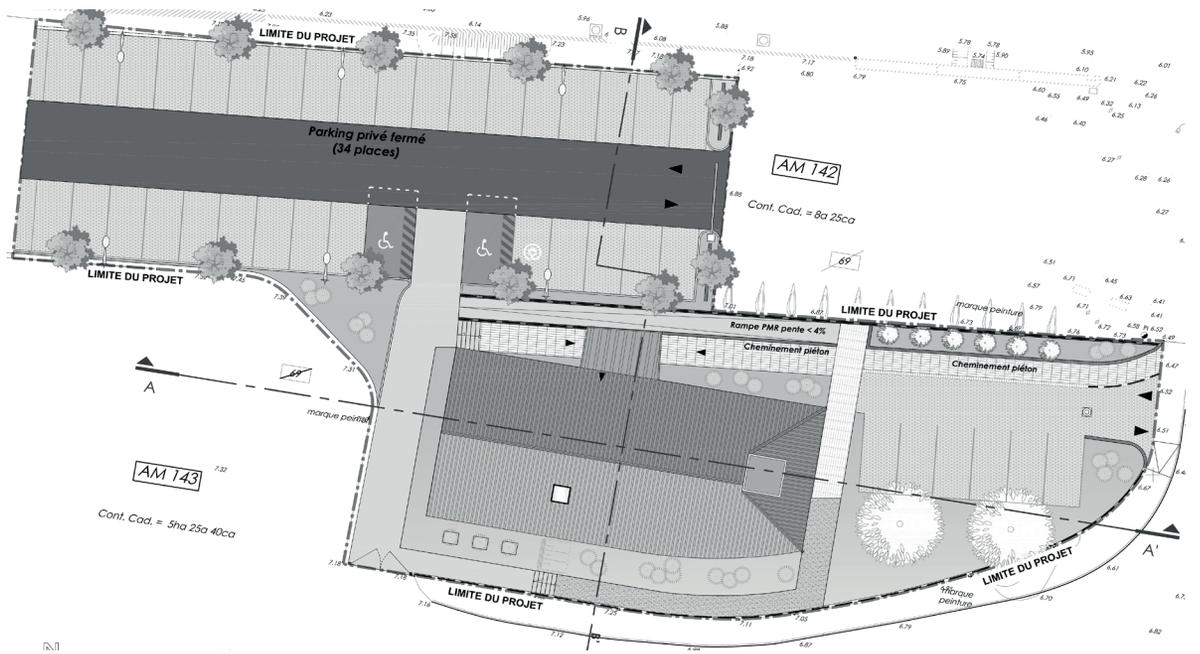
Crédits photo : Brice Pelleschi

Le projet a consisté à réhabiliter une ancienne gare de marchandise construite au 19^{ème} siècle en une maison médicale.

Ce bâtiment inutilisé depuis plus de 30 ans et racheté par la Communauté des Communes de Beaucaire en 2014, constituait un lieu idéal pour la création d'une telle opération, étant situé à proximité du centre-ville et au bord du canal. Il s'intègre dans son environnement tout en étant un pôle structurant de renouvellement urbain et de mise en valeur de la commune.

Afin d'apporter une réponse à la question de la désertification médicale, le bâtiment a été entièrement rénové tout en respectant l'architecture du lieu. Il propose un lieu accueillant, sécurisé et moderne, attractif pour les médecins et pratique pour accueillir les patients.

Le bâtiment est construit selon les normes environnementales du programme bâtiment Nowatt, soutenu par la Région.









PRIX SPECIAL DU JURY





Observatoire de la résilience Réplica architecture

Surface de plancher : 21,16m²
Localisation : La Calmette 30190
**Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte
des Gorges du Gardon**

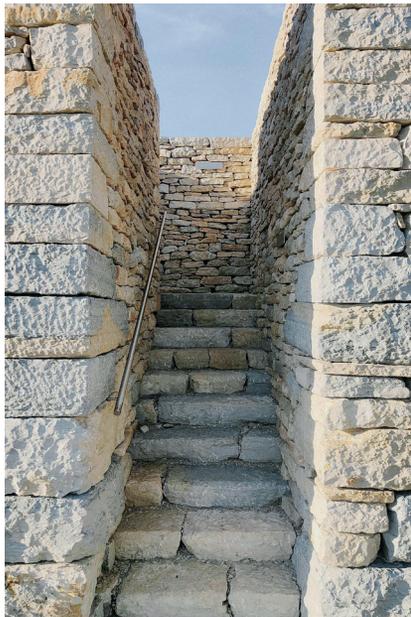
L'Observatoire de la Résilience est une installation architecturale et paysagère bâtie en pierre sèche répondant à l'appel à candidature lancé par le Syndicat mixte des Gorges du Gardon pour la création d'une oeuvre dans la réserve de biosphère des gorges du Gardon.

L'objectif principal consiste à concevoir un ouvrage permettant aux promeneurs, randonneurs et usagers de la route, une rencontre avec la garrigue.

Le projet, monolithe de pierre de base carrée d'environ 4,60m s'implante entre pins et plantes épineuses au lieu-dit « Le pas de L'escalette », sur les hauteurs d'une parcelle communale de garrigue, traversée de sentiers piétons, et bordant sur un plateau calcaire la route N106 reliant Alès et Nîmes.

La réalisation ayant recours à la pierre sèche offre l'opportunité de questionner la relation entre l'homme, la nature et son empreinte sur l'environnement par le biais de ses constructions. D'une emprise réduite, d'une forme compacte et d'une matérialité minérale locale, il demeure familier. Rappelant les formes primaires des capitelles ancestrales, il intrigue néanmoins par sa forme absolue et géométrique. Il est une démonstration technique et esthétique, mais aussi support de médiation. Il offre une réflexion formelle en contraste : le projet prend le parti inverse des constructions typiquement pastorales qui abritent un vide habité ou soutiennent les terres, il est pensé comme une masse pleine sculptée, au lignes tendues, creusée d'un escalier insoupçonné. Le projet est le point final d'un itinéraire d'interprétation qui devient un itinéraire expérimental au travers d'un dispositif spatial simple.







2023

**prix départemental d'architecture
du C.A.U.E. du Gard**



Pour l'édition 2023, le jury était composé des membres suivants:

Vincent BOUGET

Président du CAUE 30
Conseiller départemental canton Nîmes 3

Antoine PAOLETTI

Architecte des bâtiments de France
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - Gard
Chef de service

Nicolas CREGUT

Architecte d.p.l.g.
Conseil de l'Ordre des Architectes Occitanie

Pascal CREPIN

Délégué départemental du Gard de la Fondation pour le Patrimoine

Michèle CHARRON-CZABANIA

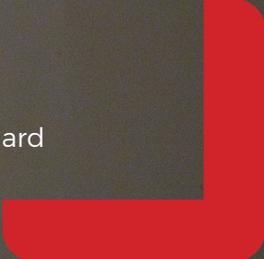
Déléguée départementale Maisons Paysannes de France

Marc VEYRAT

Architecte conseiller au C.A.U.E. du Gard

Lucy CUARTERO

Architecte chargée de la sensibilisation au C.A.U.E. du Gard







Aider à la décision
en accompagnant les
collectivités

Former et animer
les réseaux professionnels

Conseiller
les particuliers et les
collectivités

Sensibiliser
aux questions liées au
cadre de vie

Le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement du Gard (C.A.U.E.) est un organisme départemental, assurant une mission de service public.

Il a pour vocation la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il accompagne les collectivités sur leurs projets d'aménagement et conseille gratuitement les particuliers par l'intermédiaire de ses architectes et paysagistes, dans le cadre de permanences hebdomadaires sur rendez-vous.

Le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement du Gard a également pour mission la sensibilisation du public aux questions liées au cadre de vie.

30
Gard

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

29 Rue Charlemagne 30000 Nîmes

Tél.: 04 66 36 10 60

E-mail: accueil@caue30.fr



www.les-caue-occitanie.fr/gard



CAUE du Gard

